REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE 2018

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE 101 N°3

LARDIER et VALENÇA

Département des HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°29 -2018

Nombre de Conseillers

En exercice: 9

Présents : 7 Pouvoir : Séance du Jeudi 02 août 2018

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 02 août, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

<u>Présents:</u> Rémi COSTORIER. Jean Pierre NOMIUS. Noëlle STEFANI. Danielle BLANC. Gérard MEYSSONNIER. Pierre POUILLARD. Joël ROBERT

Absent non excusé: Jean Claude FAURE

Absents excusés: Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Pierre POUILLARD

Objet: Demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour la création du jardin du souvenir.

Le Maire rappelle aux membres présents la nécessité d'aménager le cimetière en intégrant de nouvelles cases de columbarium, un jardin du souvenir et de procéder à la réfection du mur qui se fissure sur une partie.

Le montant de cet investissement s'élève à : 16 138.28 € HT

Le Maire propose le plan de financement suivant :

- Département	50%	8 069.14 €
- Autofinancement	30 %	8 069.14 €
- TVA		3 227. 66
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION		19 365.94 €

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
 Sollicite une aide auprès du Conseil Départemental des Hautes Alpes.

Fait et délibéré, le 02 aout 2018

Le Maire

Rémi COSTORIER